

# PROFIL de Baignade

2015



Abrogation progressive depuis 2008

# LAC CHAMBON - Plage Chambon

## QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU

Directive 76/160/CEE (moyenne annuelle des concentrations bactériologiques):

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Plage Chambon	C	B	B	B	B	B	B	B	B	B	A	B	C	B	B	B	B	A	A	B

A : « eau de bonne qualité » - B : « eau de qualité moyenne » - C : « eau pouvant être momentanément polluée » - D : « eau de mauvaise qualité »

Directive 2006/7/CE (moyenne et écart type des concentrations bactériologiques sur 4 années):

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Plage Chambon	SUF	BON	BON	BON	EXC	EXC	EXC	EXC	EXC	BON	BON	BON	SUF	BON	EXC	EXC	EXC

EXC : « excellente qualité » - BON : « bonne qualité » - SUF : « qualité suffisante » - INS : « qualité insuffisante »

Simulations de classement (classement officiel selon cette Directive à partir de 2012)

La qualité bactériologique de l'eau de baignade est globalement bonne selon la directive 2006/7/CE mais peut être soumise à des épisodes ponctuels de pollution

NB : *Escherichia coli* (E.coli) est une bactérie de la flore digestive des mammifères, sa présence n'est pas dangereuse par elle-même mais témoigne d'une pollution microbologique de l'eau avec possible présence de bactéries, virus et parasites pathogènes (principaux risques : gastro-entérites et troubles ORL).

## CYANOBACTERIES



Des cyanobactéries potentiellement toxigènes sont ponctuellement très importantes sur la plage Chambon. La valeur seuil de l'arrêté du 23 mai 2014 (appliqué rétrospectivement) aurait été dépassée en 2010 mais depuis les tendances sont à la baisse.



Niveau	Cellules toxigènes / ml	Gestion	Dénombrement des cyanobactéries
la	20 000	Activité normale	Hébdomadaire + recherche de toxines hebdomadaire
lb	50 000		
IIa (toxines) < 33 µg/l		Interdiction de la baignade	Hébdomadaire + recherche de toxines hebdomadaire
IIb (toxines) > 33 µg/l			
III (formation d'écumes de cyanobactéries)			

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, les seuils sont applicables non plus sur l'abondance totale en cyanobactéries mais sur le nombre de cellules toxigènes. La baignade sera fermée dès que les dénombrements en cyanobactéries seront supérieurs à 50 000 cell/ml de cellules toxigènes (circulaire DGS/EA4/2014/166 du 23 mai 2014)  
NB : Les cyanobactéries sont des microorganismes photosynthétiques pouvant produire des toxines. De nombreuses espèces sont recensées, et seulement quelques unes sont actuellement reconnues comme étant productrices de toxines.

## LA ZONE DE Baignade



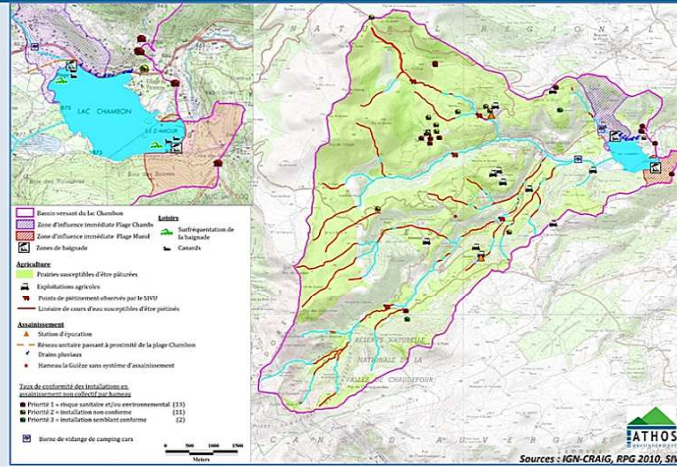
Nom de la baignade : Plage Chambon, lac Chambon  
Commune : Chambon-sur-Lac  
Région : Auvergne  
Département : Puy de Dôme  
Surveillance : Oui



Période officielle d'ouverture : 1<sup>er</sup> juillet – 31 août  
Heure de surveillance : 11h -18H du lundi au samedi  
11h -19h dimanche et jours fériés  
Autres activités sur le lac : Pédalos, canoë et pêche

- Sable
- Pelouse
- Zones de baignade délimitées
- Point information
- Camping
- Poste de secours
- Poubelles
- Sanitaires
- Parc aquatique gonflable
- Patagiroire
- Parking
- Douche
- Mât de signalisation

## CARTE DE SITUATION

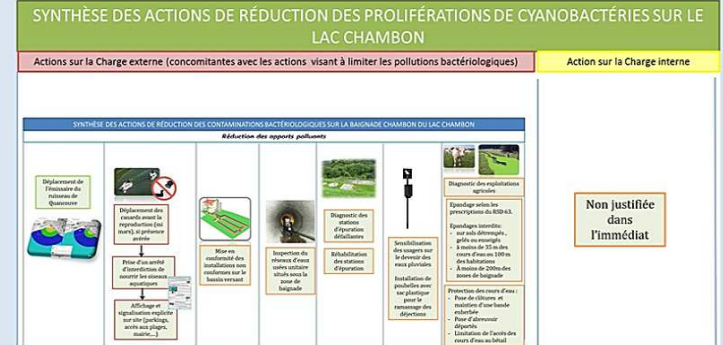


## MESURES DE GESTION ACTIVE



\*\* Cet indicateur ne doit pas forcément conduire à la fermeture de la baignade mais il doit déclencher une analyse bactériologique supplémentaire afin de confirmer ou infirmer la dégradation de la qualité

## PLANS D'ACTION : proliférations de cyanobactéries



En cas de problème constaté (pollution, détérioration,...) : s'adresser à la mairie de Chambon-sur-Lac au 04.73.88.61.21